

## **LAMBERSART**

### **« À la découverte des doubles sens cyclables »**

Publié le mercredi 24 février 2010 à 06h00

Selon la communauté urbaine de Lille, Lambersart compte environ 7 km d'aménagements pour les cyclistes : 4 300 m de bandes cyclables, 1 700 m de pistes cyclables, tandis que les quatre doubles sens mesurent 790 m.

La municipalité et l'Association Droit au vélo (ADAV) organisent, ce samedi, une inauguration originale, sous la forme d'une balade d'environ 4 km à travers la ville de Lambersart « à la découverte des doubles sens cyclables ». À celui de la rue Ampère, déjà ancien, se sont ajoutés ces derniers mois trois autres doubles sens : rue Gambetta, rue du Bourg et avenue des Magnolias. Selon LMCU et l'ADAV, ces doubles sens aménagés dans des rues à sens unique sont sûrs, « et l'on n'y observe pas de chocs frontaux », contrairement à ce que craignent parfois les usagers ou les élus. Des études détaillées sont menées par la communauté urbaine pour déterminer quelles voiries peuvent accueillir des pistes ou bandes cyclables, ainsi que des doubles sens. Rendez-vous avec votre bicyclette samedi 27 février, à 11 h 30, place de la République, pour un départ à 11 h 30. On nous annonce des élus en belle tenue moulante et coiffés d'un casque de cycliste...